

## Refrain :

**Débarqu' pas ton sac, on va pas désarmer,  
C'est pas encor' demain qu'on va se reposer.  
Tempêt' pour sortir et t'en chies pour rentre...r  
La mer c'est ton métier !** 🎵🎵🎵🎵

... Christian Desnos (avec le groupe Cabestan) :  
Tempête pour sortir,  
1994 - Keltia musique

1/6- « Tempête pour sortir » (t'en chies pour rentrer !). Tel est le titre d'un chant de révolte (\*) présenté dans notre 3<sup>e</sup> CD Ô Captain !

...Flash-back sur un des épisodes de la condition des marins pêcheurs. Leurs difficultés sont toujours d'actualité.

(\*) Nous présentons également, dans notre CD Penn Sardin. La révolte des sardinières, en 1924, à Douarnenez, pour obtenir un meilleur salaire

- Illustration : Le refrain du chant créé par Christian Desnos (avec le groupe Cabestan).





2/6- La pêche française, au début des années 1980, jouit d'une certaine euphorie.

On compte alors autour de 28 000 marins-pêcheurs actifs. La ressource en poissons est estimée inépuisable.

Il n'en n'est rien : la capacité de pêche est, en fait, devenue trop importante au regard des stocks de poissons disponibles.

- Illustration : le relevé du Chalut, source Ifremer





25 décembre 1994, BL. Bassin Loubet - 15 grands chalutiers de pêche industrielle au quai Jean Voisin. Cela se produit chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année. En 2011, seulement 3 étaient au rendez vous, mais plus grave encore, aucun boulonnais.

3/6- 1990, les tensions autour des cours du poisson se sont aggravées : Les navires européens sont en surcapacité, le marché est incapable d'absorber les tonnages livrés dans les ports.

La puissance des flottes est reconnue néfaste pour la préservation de la ressource et pour la rentabilité des exploitations.

- Illustration : de nombreux chalutiers au port de Boulogne en 1994





4/6- L'Europe décide de réduire le tonnage de la pêche et, en conséquence, la puissance motrice des flottilles.

Pour la France, c'est le « Plan Mellick », du nom du ministre de la Mer (1988-1991), il sonne la fin de la pêche traditionnelle, estimée inappropriée.

L'aide n'est ainsi plus accordée à un pêcheur pour qu'il développe son activité, mais au contraire pour qu'il l'arrête.

*-Illustration La hune du journal « Le Marin » le 13 mars 1991*





5/6- Cette année-là (1991) près de 1.000 bateaux de pêche, âgés de plus de 10 ans, vont à la casse.

Des unités relativement modestes... Navires en bois, robustes, mais vieillissants, petits chalutiers, fileyeurs ou caseyeurs.

Les bateaux en fer seront coulés en mer ou découpés sur place, seuls quelques-uns échapperont à la mort, ces rescapés sont vendus et continueront à naviguer hors CEE.

Les plus « chanceux » sont exposés dans un musée maritime.

- Illustration : Le long des quais du port Rhu, le Port musée de Douarnenez (29)



6/6- C'est l'horreur pour les marins pêcheurs artisans qui doivent détruire leur bateau et se voient enlever leur licence pour les donner aux Espagnols en échange du versement d'une indemnité dérisoire.

Le comble est que la pêche industrielle et en eau profonde ont été laissés tranquilles... La Bretagne a vu disparaître une grande partie de ses bateaux et marins pêcheurs et donc l'activité de ses ports de pêche...

Désolant le spectacle de marins pêcheurs qui pleurent en découpant leur bateau à la tronçonneuse et cela devant un fonctionnaire des affaires maritimes qui vérifiait la disparition réelle du bateau !

- Illustration : Destruction d'un ancien remorqueur

Jean Gentil à Plougasnou

Ouest-France  
05 septembre 1991

## « Comme si on arrachait une partie de mon corps »

**MORLAIX.** — « C'est comme si on arrachait une partie de mon corps... » A 63 ans, Jean Gentil n'arrive pas à se faire à l'idée de brûler « La Jeannette », un petit caseyeur de 6,30 mètres mouillé dans le port de Primel, à Plougasnou. Le pêcheur ne cache pas que le plan Mellick lui permet de quitter le métier avec « une prime de départ ». Oui, mais l'incendie du volontaire du bateau, c'est un crève-cœur...

Jean Gentil a beau tourner le problème dans tous les sens, il n'arrive pas à concilier raison et passion. Le bon sens lui dit qu'il saisit là une chance inespérée. Il a 63 ans et le plan Mellick lui permet de quitter la pêche avec un beau petit pécule. Sans doute 90 000 F. « Jamais je ne pourrais vendre « La Jeannette » à ce prix ». Mais le pêcheur nourrit une vraie passion pour son bateau.

Comme tous les marins. Et brûler « La Jeannette », « Jamais j'aurais pu imaginer une chose pareille. » Au mur du salon une aquarelle de Dany, sa fille, fixe à tout jamais la silhouette du petit caseyeur.

**« Tes petits-enfants ne verront pas la fin du bateau »**

Vendredi, on a incendié un chalutier à Plougasnou. Le premier dans le Trégor. Trois autres bateaux sont promis au même sort. Du coup, le cœur bat plus vite rien

que d'y penser. « La Jeannette » et Jean Gentil, c'est une complicité qui remonte à 1973, quand le pêcheur l'a acheté d'occasion. « Tous les jours je ramassais mes 90 casiers, araignées et homards. C'était dur : le bateau est trop lourd pour un homme seul. Mais il tient bien la mer. Construit en 1959 aux chantiers Rolland, il est toujours en parfait état. Vincent Rolland m'avait dit : « Même tes petits-enfants ne verront pas la fin de bateau ! ». Le constructeur, 81 ans aujourd'hui, ne pouvait pas prévoir les décisions prises à Bruxelles...

Jean Gentil se raccroche à un dernier espoir. « J'ai proposé le bateau à la municipalité de Plougasnou pour qu'il serve de décoration à terre, sur un rond-point. Mais je ne sais pas si ce sera possible. » L'idéal aurait été qu'il profite à une école de voile. Mais sans destruction, pas de prime. « Quand je l'ai acheté, il était encore gréé à l'ancienne, avec une voile rouge. » Triste ironie du sort : on construit des vieux gréements en même temps qu'on s'apprête à en brûler d'autres.

Pourtant le Trégorrois n'est pas amer. Aucune rancune dans ses propos. « Sur le plan financier, il ne faut pas que je me plaigne » répète-t-il. Sa tristesse est d'autant plus sincère. « Un bateau, il faut le laisser pourrir tranquillement. Mais l'incendier... » Un silence. Les yeux s'embuent. « S'il faut le faire, je le mettrai à sec dans un coin à l'écart, loin des curieux. Je laisserai sécher la coque. Et je



Jean Gentil devant le « Morskoul », un chalutier détruit vendredi dernier à Plougasnou. « Jamais je n'aurais pu imaginer une chose pareille... »

### Les retraits par quartier

**Le Guilvinec.** — 44 bateaux pour 3 372 kW (dont une quinzaine de vieux langoustiniers de 12 et 15 m, soit un à l'exportation et treize à détruire).

**Brest.** — 33 bateaux et 1 200 kW.

**Morlaix.** — 27 bateaux et 1 288 kW (dont un crabier de 17 m).

**Concarneau.** — 20 bateaux et 1 277 kW (dont deux chalutiers

semi-industriels, trois autres étant en instance de départ ainsi qu'un thonier océanique).

**Douarnenez.** — 17 bateaux et 1 040 kW (aucune décision encore pour des chalutiers semi-industriels).

**Camaret.** — 11 bateaux et 853 kW.

**Audierne.** — 9 bateaux et 473 kW.

mettrai le feu. » Un vrai crève-cœur.

Recueilli par Jean-Pierre LE CARROU.

Témoignage : un drame lié au "foutu plan Mellick"

Autre source : <https://fresques.ina.fr/olonne/fiche-media/Olonne00408/application-du-plan-mellick.html>